

Image not found or type unknown



Impôt pendant un redressement

Par **mamigat**, le **13/10/2013 à 22:18**

Bonsoir
Je suis propriétaire d'une maison dans la sarthe, j'ai sollicité un crédit en 2005, j'ai arrêté de payer mes mensualités pendant 2 ans suite à un redressement judiciaire, de 2010 à 2012 j'ai repris le paiement de mon crédit depuis janvier 2013. Les impôts me font payer ma taxe foncière pendant mon redressement, ils ont envoyé un courrier à tiers détenteur à mon employeur sachant que mon salaire est de 680€ mensuel et je suis en arrêt de travail de trois mois suite à une opération.
Que puis-je entreprendre comme démarche afin d'obtenir une annulation de cet impôt ?
Cordialement